

## La suffixation adjectivale: le suffixe -able et le cas particulier du franco-qubécois

*Brigitte Faivre-Duboz*

[Communication préparée pour le cours de créativité lexicale de R. Kocourek, et présentée dans le cadre de la 5e série des colloques des gradués en novembre 1990.]

Le suffixe -able remonte au suffixe latin -abilis et sert à former des adjectifs exprimant, en général, une possibilité +/- passive ou, plus rarement, une possibilité +/- active ('87 PR). Retman ('80) et le Trésor de la langue française ('71) placent les trois suffixes -able, -ible, et -uble sous une même entrée. Les adjectifs formés avec le suffixe -uble sont tous des dérivés secondaires de 'soluble'. Les dérivés en -able ont pratiquement supplanté ceux en -ible, dont le PL ('62) ne donne que 137 attestations contre 650 en -able (TLF '71:125). On rencontre encore quelques nouvelles formations en -ible mais la plupart ont un caractère savant; ex.: 'fusible', 'explosible', et 'inexhaustible'. Dans son inventaire des suffixes adjectivaux du français contemporain, Retman ('80) place ces suffixes en quatrième place, après les suffixes -ique, -é, -ée et -ant. Sur 8561 adjectifs (se terminant par un suffixe) répertoriés, 7,2% sont en -ible. C'est donc un suffixe très utilisé.

Au cours de cette étude, je vais tenter de décrire et d'expliquer le fonctionnement linguistique du suffixe adjectival -able et de souligner les cas qui sont particuliers au franco-qubécois. Pour le français, que j'appellerai ici français de référence ou général, je me suis basée sur le TLF et le Petit Robert ('87). Pour le franco-qubécois, j'ai utilisé le Dictionnaire général de la langue française au Canada de Bélisle, et les informations exposées dans la thèse de Charles Verreault ('79) et qui ont été tirées du fichier du Trésor de la langue française du Québec. Les exemples répertoriés sur les deux tableaux de l'annexe, et présentés dans cette étude sous la rubrique 'franco-qubécois', sont particuliers au franco-qubécois et ne sont pas attestés dans le TLF ou le PR.

Il est important de séparer les adjectifs en -able qui sont motivés, c'est-à-dire qui ont le sens de la possibilité et dont le radical est compris, de ceux qui ne semblent pas motivés, comme 'capable' et 'végétale'. Ce

l'influence de l'anglais 'vegetable'. Seuls les dérivés motivés peuvent servir à illustrer le fonctionnement du suffixe -able.

Les finales homophones aussi seront écartées puisque celles-ci ne se présentent que dans des substantifs comme 'étable', 'diable', et 'fable', et sans confusion possible avec les adjectifs en -able.

Sur 216 mots en -able répertoriés par Verreault ('79:149), 186 ou 86,11% appartiennent à la catégorie des adjectifs, 22 ou 10,19% appartiennent à la catégorie des substantifs, et 8 ou 3,7% appartiennent à la catégorie des adverbes.

La plupart ou 95% des adjectifs sont formés à partir de radicaux verbaux, et le reste, soit environ 5%, sont formés à partir de radicaux de substantifs. Certains de ces dérivés sont des formations qu'on pourrait appeler parasynthétiques puisque préfixés de la particule négative *in* - ou ses variantes *im-* et *ir-*. En français général actuel, il existe un assez grand nombre de ces dérivés négatifs alors que le verbe négatif correspondant n'existe pas. Exemples:

indiscutable: le verbe 'indiscuter' n'existe pas  
 ineffaçable: le verbe 'ineffacer' n'existe pas  
 inoubliable: le verbe 'inoublier' n'existe pas  
 imperdable: le verbe 'imperdre' n'existe pas  
 imprenable: le verbe 'imprendre' n'existe pas

En franco-québécois, les adjectifs déverbaux sont souvent, sinon la plupart du temps, précédés de la particule négative 'pas'. Exemple: 'pas effaçable'.

Comme le montre l'exemple précédent, ces adjectifs déverbaux précédés de 'pas' sont souvent le synonyme de leur correspondant préfixé de la particule in- en français de référence. Cette distribution ne semble pas être une caractéristique du français de référence. Selon Verreault ('79:155), si on se fie aux contextes disponibles, on est en droit de croire que l'adjectif précédé de 'pas' est plus fréquent en franco-québécois que son synonyme préfixé de in-.

Toujours selon Verreault, si l'on considère que les adjectifs déverbaux en -able et préfixés de in- sont très nombreux en français général actuel, on peut poser comme hypothèse que la spécificité franco-québécoise ne réside pas tant dans l'emploi de la négation en soi que dans la manière dont celle-ci s'exprime. Un rapide sondage fait par Verreault ('79:155) (et c'est aussi le cas dans le PR '87, que j'ai moi-même sondé) montre que certains adjectifs en -able à sens positif portent la mention

'rare' (exemples: effaçable, oubliable, perdable et prenable) mais que leur correspondant négatif 'ineffaçable', 'inouvable', 'imperdable' et 'imprenable' ne portent pas cette mention. A cause de la plus grande fréquence de la distribution 'pas' + adjectif en -able, cette situation serait sans doute inversée en ce qui a trait au franco-québécois.

Autre remarque avant d'attaquer la formation elle-même: alors que la prononciation du suffixe -able est très stable en français général, le 'l' se perd souvent en franco-québécois pour donner le phonème [-ab]; et 'croyable' [krwajabl] devient alors 'croyab' [krwajab].

Puisque la grande majorité des adjectifs en -able sont formés à partir de radicaux de verbes, commençons notre étude par ceux-là. La plupart des adjectifs déverbaux en -able sont formés à partir de radicaux de verbes transitifs directs et expriment la possibilité (ou l'impossibilité) +/-passive. L'adjectif ainsi obtenu a le sens de 'qui peut être' + forme participe passé du verbe transitif, ou 'que l'on peut' + forme infinitive du verbe transitif. Le dérivé qualifie celui ou ce qui est l'objet de l'action. Exemples du français de référence:

absorbable: que l'on peut absorber  
 applicable: que l'on peut appliquer  
 mangeable: que l'on peut manger  
 jetable: que l'on peut jeter  
 vendable: que l'on peut vendre

Exemples particuliers au franco-québécois:

apprenable: "que l'on peut apprendre" (d' 'apprendre' v. tr. "acquérir un ensemble de connaissances par un travail intellectuel ou par l'expérience"): "pas apprenable = pas facile à apprendre".  
 dravable: "qui peut être dravé" (de 'draver' v. tr. "faire le flottage du bois en le jetant dans un cours d'eau et en dirigeant la marche pour qu'il se rende à la scierie ou à la pulperie")  
 "Tout le bois s'en venait là, à part de celui-là qu'on empilait le long des ruisseaux dravables". (B. B. Leblanc, '76, Moi, Ovide Leblanc, p.102)  
 cousable: "qu'on peut coudre" (de 'coudre' v. tr. "assembler au moyen d'un fil passé dans une aiguille")  
 croyable: "qu'on peut croire" (en parlant de personnes; en français général, ne se dit qu'en parlant de choses; en parlant de personnes, on y utilise l'adjectif 'crédible')  
 "Mais ce sont les Anglais de qui je tiens cette information, et ils ne sont pas tout-à-fait croyables sur ce qu'ils rapportent des

- Canadiens." B. Sulte, Histoire des Canadiens-français, 1882 (1977), t.8, p.40)
- battable: "que l'on peut battre" (de 'battre' v. tr. "surpasser")  
 "Pour la pâte, Angéline est pas battable." (G. Guèvremont, '47, Marie-Didace, p.64)
- disable: "que l'on peut dire" ("pas disable" sens de "renversant, fantastique")  
 "Quant au ravaud que l'inondation cause dans une maison, c'est pas disable." G. Guèvremont, '42, En pleine terre p.98)

Sur 186 adjectifs en -able, 179 appartiennent à cette catégorie et sont donc formés à partir de radicaux de verbes tr. directs (Verreault '79:151-152). Ce type de formation coïncide avec une pratique courante en français général actuel. Mais ce type de formation semble particulièrement productif en franco-qubécois, si bien qu'il n'est pas rare d'y rencontrer des adjectifs en -able là où le français de référence a opté pour une forme en -ible;

'apercevable'	pour	'perceptible'
'lisible'	pour	'lisible'
'comprenable'	pour	'compréhensible'
'décrivable'	pour	'descriptible'
'croyable'	pour	'crédible'

Les adjectifs en -able formés à partir de radicaux de verbes transitifs indirects et ayant le sens d'une possibilité +/- objective semblent être typiques du franco-qubécois, même s'ils y sont également peu nombreux. Dans le français de référence, on retrouve ce type de formation dans:

- 'fiable': "à qui (rarement 'à quoi') l'on peut se fier"  
 'irrémissible': "à quoi l'on ne peut remédier"

En franco-qubécois, l'on retrouve aussi:

- appelable: "de quoi l'on peut en appeler" ("appeler d'un jugement devant une juridiction supérieure")  
 parlable: "à qui l'on peut parler" (sens d'"adresser la parole à quelqu'un")  
 "Mais allez donc négocier avec les morts: ils ne sont pas parlables. On ne peut rien leur donner, rien leur ôter, intraitables, irréductibles. (J. Ferron, '69, Ciel de Québec, p.139)

- résistable: "à quoi l'on peut résister" ("ne pas être détruit, ne pas être affaibli")  
 "Ça empeste dans la maison, c'est pas résistab!" (Giffard '62)
- téléphonable: "a qui l'on peut téléphoner"  
 "La police, les amis, les tavernes, les barmaids, elle téléphone tout ce qui est téléphonable." (R. Ducharme, '73, L'hiver de force, p.84)
- risable: "de quoi l'on peut rire" (sens de "s'amuser de quelqu'un")

Plus rarement, l'adjectif se forme à partir du radical d'un verbe intransitif et exprime une possibilité +/- active. Le dérivé a alors le sens de "qui peut" + forme infinitive du verbe intransitif, et il qualifie ce à quoi (plus rarement celui à qui) on attribue une action. En français de référence, on retrouve:

- convenable : "qui peut convenir"  
 durable : "qui peut durer"  
 valable : "qui peut valoir"  
 variable : "qui peut varier"  
 périssable : "qui peut périr"

En franco-québécois aussi les adjectifs en -able exprimant une possibilité +/- active sont la plupart du temps formés à partir de radicaux de verbes intransitifs:

- gelable: "qui peut geler"  
 "Raoul aussi a les mains rouges mais il a pas l'air de s'en apercevoir...mais c'est vrai que lui, il est pas gelable." (La Rocque, '71, Corridors p.85)
- partable: "qui peut partir" (sens de "disparaître")  
 "Mets-toi au moins quelque chose sur la tête; quand ça (de la peinture) prend dans les cheveux, c'est plus partable!" (R. Ducharme, '73, L'hiver de force, p.249)

mais certains formés à partir de radicaux de verbes pronominaux expriment également la possibilité +/-active:

- écartable: "qui peut s'écarter" (sens de "s'égarer")  
 "il connaît bien le chemin; il n'est pas écartable"
- inécouable: "qui ne peut s'écouler" ("disparaître progressivement surtout en parlant d'années")

En français général, on a:

lamentable: "qui fait se lamenter" (mais il y a rupture sémantique avec le verbe pronominal 'se lamenter' puisque 'lamentable' fonctionne comme synonyme superlatif de 'mauvais')

Les dérivés de sens actif s'obtiennent donc le plus souvent à partir de radicaux de verbes intransitifs. Exceptionnellement, en français général, le suffixe -able s'accole à un radical de verbe transitif pour exprimer une possibilité +/- active:

épouvantable: "qui épouvante"  
secourable: "qui secourt"

En ancien français, ce type de formation était plus courant:

consentable: "qui est de concert avec"  
espargnable: "qui épargne"  
empeschable: "qui empêche"  
buvable: "qui boit" (qui a un sens passif en français moderne)

Le suffixe -able, accolé à un radical de verbe intransitif, peut aussi signifier, par extension, une possibilité +/- circonstancielle. Le dérivé sert alors à qualifier le lieu où l'action est susceptible de se dérouler, et aura le sens de 'où l'on peut' + la forme infinitive du verbe intransitif. Dans le français de référence, on retrouve:

navigable: "où l'on peut naviguer"  
patinable: "où l'on peut patiner"  
skiable: "où l'on peut skier"

En franco-québécois, ce type de formation semble plus productif:

allable: "où l'on peut aller"  
"...c'est pas allable dans le temps des fêtes"  
canotable: "où l'on peut canoter"  
"...rivière canotable, elle court sur un lit de sable, sans roches ni chutes." (Dict. des rivières et lacs '25)  
restable: "où l'on peut rester" ("continuer à être dans un lieu")  
"Patrice, tu devrais faire quelque chose! C'est pas restable ici, je t'assure!" (A. Hébert, '50, Le Torrent p.94)

- sortable: "où l'on peut sortir"  
 "L'hiver et l'été, lorsque Géraldine avait résolu que la température n'était pas sortable, mademoiselle Bichette tricotait." (A. Hébert, '50, Le torrent, p.157)
- dormable: "(moment) où l'on peut dormir"  
 "A deux heures de l'après-midi, ce n'est pas dormable." (R. Ducharme, '73, L'hiver de force, p.68)
- tenable: "où l'on peut tenir" (sens de "résister")  
 "Eh Jos, apporte-moi don une douzaine de Tites Mols. I fait chaud par ici, c'est pas tenable." (V.-L. Beaulieu, '70, Jos Connaissant, p.41)

Verreault ajoute un autre type de formation ('79:164), celle du suffixe -able s'accolant à un verbe transitif et qui exprime une obligation:

- livrable: "qui doit être livré"  
 payable: "qui doit être payé"

Ces deux adjectifs sont aussi attestés par le français de référence.

Du point de vue de la sémantique, on peut dire que l'élément -able, par rapport au radical verbal auquel il s'accole, est un indicateur de modalité: le plus souvent celle de 'pouvoir' et parfois celle de 'devoir'. Cet élément est aussi un translatif à valeur de passif ou de moyen. Verreault ('79:166) explique que si l'on considère l'élément -able comme un indicateur de modalité et un translatif de voix, on comprend pourquoi ce suffixe est si peu productif lorsqu'il s'agit de former des adjectifs ayant un sens actif ou neutre. En effet, tous les adjectifs à sens actif ou neutre sont formés à l'aide de radicaux de verbes dont la caractéristique est de pouvoir exister sans complément (les intransitifs et les pronominaux), il est donc difficile de concevoir que l'élément -able puisse en altérer la voix.

Le troisième et dernier type de formation est celui où le suffixe -able s'accole à un radical de substantif. Ce type de formation est beaucoup plus rare que celui des dérivés déverbaux. Et l'élément -able n'y indique pas de modalité puisque l'adjectif formé à partir du radical d'un substantif a le sens de "qui cause" ou "qui provoque":

- confortable: qui procure du confort/correspondant verbal: reconforter  
 dommageable: qui cause du dommage/correspondant verbal: endommager  
 effroyable: qui cause de l'effroi/correspondant verbal: effrayer  
 pitoyable: qui inspire de la pitié/correspondant verbal: apitoyer

Il est bon de remarquer que le substantif de base possède généralement un correspondant verbal de la même famille morpho-sémantique (TLF:123). Ce type de formation est aussi rare en franco-qubécois. Je n'ai trouvé qu'un seul exemple particulier au Québec:

zirable: "qui fait, qui engendre la zire" (substantif "nausée"; ce mot semble être un régionalisme de l'Est québécois et des parlers acadiens - surtout attesté dans l'expression "faire zire": "déguster"; le verbe "\*zirer" n'est pas attesté).

L'adjectif formé à partir d'un radical de substantif peut aussi avoir un sens qualificatif, c'est-à-dire qu'il sert à qualifier la qualité contenue dans le substantif de base:

charitable:	"qui a de la charité"
équitable:	"qui a de l'équité"
véritable:	"qui est conforme à la vérité"

Je n'ai trouvé aucune particularité franco-qubécoise. En franco-qubécois, tout comme dans le français de référence, il apparaît qu'on ne forme plus guère d'adjectifs en -able à partir de radicaux de substantifs et que, dans les rares cas où ce type de formation se réalise encore (ex: 'ministrable', 'goncourable'. et 'papable'), le sens du suffixe -able est en tout point conforme à celui qu'il a dans le français de référence. Les systèmes français et franco-qubécois ont donc des fonctionnements identiques en ce qui a trait à la formation d'adjectifs en -able à partir de radicaux de substantifs. Comme le souligne Verreault ('79:170), l'un et l'autre ont rompu avec la situation qui prévalait en ancien français où l'on formait un grand nombre de dérivés en -able à partir de radicaux de substantifs:

droiturable:	"droit"
joiable:	"joyeux"
viltable:	"méprisable"
esperitable:	"spirituel"

En moyen français, la fréquence de ce type de dérivé devient moins grande, ce qui peut expliquer pourquoi c'est aussi le cas en franco-qubécois.

En conclusion, la plupart du temps, l'élément -able sert à former des adjectifs déverbaux. Ce qui n'est pas étonnant puisque la même

québécois.

En conclusion, la plupart du temps, l'élément -able sert à former des adjectifs déverbaux. Ce qui n'est pas étonnant puisque la même tendance existait en latin, où les adjectifs en -able étaient rarement formés à partir de radicaux de substantifs. Parmi tous les suffixes latins, -abilis est un des plus utilisés, et ce, à toutes les époques du français avec quelques différentes tendances d'une époque à l'autre (TLF '71).

En général, le franco-québécois suit les tendances du français de référence, tout en maintenant quelques différences, surtout en ce qui a trait à la prononciation, et à la manière dont s'y exprime la négation. En ce qui a trait à la formation elle-même, l'élément -able semble plus productif en franco-québécois, surtout dans le cas d'adjectifs formés à partir de radicaux de verbes transitifs indirects, et à partir de radicaux de verbes intransitifs. Le franco-québécois semble privilégier la formation d'adjectifs en -able et conserver des formes du moyen français, rejetées par le français de référence, et semble plus ouvert à former certains dérivés que le français général actuel hésite à accepter.

Suffixation adjectivale: le suffixe -able et le cas particulier du franco-québécois

Sens du dérivé	Type de formation	Exemples franco-québécois	Particularités du franco-québécois
possibilité +/- passive "qui peut être + p.passé" ou "que l'on peut + infinitif"	radical de verbe transitif direct + suffixe -able	- battable: "qui peut être battu" "Pour la pâte, Angéline est pas <u>battable</u> ". (Guèvremont)  - croyable: "qu'on peut croire" (au sens de crédible) "On tient ça de la Femme de M. Marc qui est une femme <u>croyable</u> ". On l'utilise en parlant d'une personne alors que dans le français de référence on l'utilise en parlant de choses  - disable: "que l'on peut dire" pas disable: "renversant, fantastique" "C'est <u>pas disable</u> de ce qu'elle est défigurée"	Très productif. Pas rare d'y rencontrer -able alors que dans le français de référence on a opté pour -ible Ex: apercevable pour perceptible lisable pour lisible comprenable pour compréhensible incomprenable - incompréhensible croyable - crédible décrivable - descriptible
possibilité +/- objective "à (de) + qui (quoi) + l'on + peut + infinitif"	radical de verbe transitif indirect + suffixe -able	- parlable: "à qui l'on peut parler" "Mais allez donc négocier avec les morts: ils ne sont pas <u>parlables</u> ! On ne peut rien leur donner, rien leur ôter, intraitables...!" (J. Ferron)	Peu productif. Mais semble plus productif qu'en français de référence où les dérivés de verbes transitifs indirects sont très rares. (Fiable)

- résistant: "à quoi l'on peut résister"

"Ça empeste dans la maison, c'est pas résistab!" (en français de référence - "résistible")

- risable: "de quoi l'on peut rire" (risible)

- téléphonable: "à qui l'on peut téléphoner"

"La police, les amis, les tavernes, les barmaids, elle téléphone tout ce qui est téléphonable".

(R. Ducharme)

---

sens de "qui cause",  
"qui provoque"

substantif  
+  
suffixe -able

- zirable: "qui provoque la zire"  
(subst. "nausée")

Ce mot semble être un régionalisme de l'Est québécois et des parlers acadiens, surtout attesté dans l'expression "faire zire" - dégoûter.

---

Sens du dérivé	Type de formation	Exemples franco-québécois	Particularités du franco-québécois
possibilité +/- active "qui peut + infinitif"	radical de verbe intransitif + suffixe -able	- gelable: "qui peut geler" "Raoul aussi a les mains rouges mais il a pas l'air de s'en apercevoir...mais c'est que lui, il est pas <u>gelable</u> ". (La Rocque)	- partable: "qui peut partir" (sens de disparaître) "Mets-toi au moins quelque chose sur la tête; quand ça [de la peinture] prend dans les che- veux, c'est <u>plus partable</u> ". (Ducharme)
possibilité +/- active	radical de verbe pronominal + suffixe -able	- écartable: "qui peut s'écarter" (sens de s'égarer) "il connaît bien le chemin, il n'est pas <u>écartable</u> ".	- inécoulable: "qui ne peut pas s'écouler" (disparaître progres- sivement en parlant d'années surtout)

possibilité +/-  
circonstancielle  
"où l'on peut +  
infinitif"

radical de verbe  
intransitif  
+  
suffixe -able

- allable: "où l'on peut aller"  
"c'est pas allable dans ces che-  
mins-là".

- restable: "où l'on peut rester".  
"Patrice, tu devrais faire quelque  
chose! C'est pas restable ici, je  
t'assure!" (A. Hébert)

- sortable: "où l'on peut sortir"  
"L'hiver et l'été, lorsque Géral-  
dine avait résolu que la tempéra-  
ture n'était pas sortable,  
mademoiselle de Bichette trico-  
tait". (A. Hébert)

- tenable: "où l'on peut tenir"  
"Eh Jos, apporte-moi don une dou-  
zaine de Tites Mols. I fait chaud  
par ici, c'est pas tenable".  
(V-L Beaulieu)

- dormable: "où l'on peut dormir"  
(être dans l'état de sommeil)  
"A deux heures de l'après-midi, ce  
n'est pas dormable". (R. Ducharme)

Semble plus productif.  
Dérivés surtout employés avec  
"pas".

**BIBLIOGRAPHIE**

- Bélisle. 1957. Dictionnaire général de la langue française au Canada. 1ère édition, Québec: Bélisle éditeur.
- PR 1987. Le Petit Robert: Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. 2ème édition, éd. Alain Rey et J. Rey-Debove. Paris: Le Robert.
- Retman, R. 1980. Inventaire des suffixes adjectivaux du français contemporain. *Le français moderne*, vol. 48, no 1:6-13.
- TLF 1971. Trésor de la langue française. 1ère édition, Paris: Editions du Centre National de la recherche scientifique. (Tome 1 : 122-125 pour la description du suffixe -able).
- Verreault, C. 1979. Les adjectifs en -able en franco-québécois. *Travaux de linguistique québécoise*, vol. 3:141-249, Québec: Les Presses de l'Université Laval.

B.F.-D.